

6.6

Placements

6.6 PLACEMENTS

6.6.1 Visas de prospectus

6.6.1.1 Prospectus provisoires

Acuity 2007 Flow-Through Limited Partnership

Visa du prospectus provisoire du 19 décembre 2006 concernant le placement d'un maximum de 6 000 000 de parts au prix de 25,00 \$ la part.

Le visa prend effet le 27 décembre 2006.

Courtier(s):

Marchés mondiaux CIBC Inc.
 RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.
 BMO Nesbitt Burns Inc.
 Financière Banque Nationale Inc.
 Scotia Capitaux Inc.
 Valeurs Mobilières TD Inc.
 Valeurs Mobilières HSBC (Canada) Inc.
 Corporation Canaccord Capital
 Corporation de Valeurs Mobilières Dundee
 Raymond James Ltée
 Valeurs Mobilières Berkshire Inc.
 Blackmont Capital Inc.
 Société en commandite GMP Valeurs Mobilières
 Valeurs Mobilières Desjardins Inc.
 IPC Securities Corporation
 Wellington West Capital Inc.

Numéro de projet Sédar: 1034900

BAM Split Corp.

Visa du prospectus simplifié provisoire du 20 décembre 2006 concernant le placement de 8 000 000 d'actions privilégiées de catégorie AA de série 3 au prix de 25,00 \$ l'action.

Le visa prend effet le 21 décembre 2006.

Courtier(s):

Marchés mondiaux CIBC Inc.
 RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.
 BMO Nesbitt Burns Inc.
 Financière Banque Nationale Inc.
 Valeurs Mobilières TD Inc.
 Valeurs Mobilières HSBC (Canada) Inc.
 Partenaires Westwind Inc.

Numéro de projet Sédar: 1034257

Commerce Split Corp.

Visa du prospectus provisoire du 14 décembre 2006 concernant le placement d'actions de participation prioritaires et d'actions de catégorie A, au prix de 10,00 \$ par titre.

Le visa prend effet le 15 décembre.

Courtier(s):

Marchés mondiaux CIBC Inc.
 RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.
 BMO Nesbitt Burns Inc.
 Scotia Capitaux Inc.
 Valeurs Mobilières TD Inc.
 Financière Banque Nationale Inc.
 Valeurs Mobilières Desjardins Inc.
 Corporation Canaccord Capital
 Corporation de Valeurs Mobilières Dundee
 Valeurs Mobilières HSBC (Canada) Inc.
 Raymond James Ltée
 Blackmont Capital Inc.
 Valeurs Mobilières Banque Laurentienne Inc.
 Wellington West Capital Inc.

Numéro de projet Sédar: 1031695

Creterion Water Infrastructure Fund

Visa du prospectus simplifié provisoire du 21 décembre 2006 concernant le placement de parts de catégorie A, de catégorie B, de catégorie C, de catégorie D, de catégorie F et de catégorie I.

Le visa prend effet le 21 décembre 2006.

Numéro de projet Sédar: 1034305

Diversified Private Equity Corp.

Visa du prospectus provisoire du 20 décembre 2006 concernant le placement d'actions de catégorie A au prix de 10,00 \$ l'action de catégorie A.

Le visa prend effet le 20 décembre 2006.

Courtier(s):

BMO Nesbitt Burns Inc.
 Scotia Capitaux Inc.
 Marchés mondiaux CIBC Inc.
 Financière Banque Nationale Inc.
 Valeurs Mobilières TD Inc.
 Valeurs Mobilières HSBC (Canada) Inc.
 Partenaires Financiers Richardson Limitée
 Valeurs Mobilières Berkshire Inc.
 Blackmont Capital Inc.
 Corporation Canaccord Capital
 Valeurs Mobilières Desjardins Inc.

Raymond James Ltée

Numéro de projet Sédar: 1033732

EnerVest FTS Limited Partnership 2007

Visa du prospectus provisoire du 19 décembre 2006 concernant le placement d'un maximum de 2 400 000 parts de société en commandite au prix de 25,00 \$ la part.

Le visa prend effet le 21 décembre 2006.

Courtier(s):

Marchés mondiaux CIBC Inc.
Société en commandite GMP Valeurs Mobilières
Financière Banque Nationale Inc.
Valeurs Mobilières TD Inc.
Corporation Canaccord Capital
Corporation de Valeurs Mobilières Dundee
Valeurs Mobilières HSBC (Canada) Inc.
Raymond James Ltée
Acumen Capital Finance Associés Limitée
Blackmont Capital Inc.
Valeurs Mobilières Berkshire Inc.

Numéro de projet Sédar: 1034474

Exploration First Gold inc.

Visa du prospectus provisoire du 21 décembre 2006 concernant le placement d'un maximum de 4 000 unités au prix de 75,00 \$ l'unité.

Le visa prend effet le 21 décembre 2006.

Courtier(s):

Jones, Gable & Compagnie Limitée

Numéro de projet Sédar: 1034670

Fairway Energy (07) Flow-Through Limited Partnership

Visa du prospectus provisoire du 19 décembre 2006 concernant le placement d'un maximum de 3 000 000 de parts de société en commandite au prix de 25,00 \$ la part.

Le visa prend effet le 20 décembre 2006.

Courtier(s):

Marchés mondiaux CIBC Inc.
Scotia Capitaux Inc.
Corporation Canaccord Capital
Corporation de Valeurs Mobilières Dundee
Capital Wellington Ouest Inc.
Valeurs Mobilières Berkshire Inc.
Blackmont Capital Inc.

Valeurs Mobilières HSBC (Canada) Inc.
Raymond James Ltée
MGI Valeurs Mobilières Inc.
IPC Securities Corporation
Gestion de Capitaux Rothenberg Inc.

Numéro de projet Sédar: 1033891

First Trust/Highland Capital Senior Loan Income Fund 2007

Visa du prospectus provisoire du 21 décembre 2006 concernant le placement de parts transférables et rachetables au prix de 10,00 \$ la part.

Le visa prend effet le 27 décembre 2006.

Courtier(s):

Marchés mondiaux CIBC Inc.
RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.
Scotia Capitaux Inc.
BMO Nesbitt Burns Inc.
Financière Banque Nationale Inc.
Corporation Canaccord Capital
Corporation de Valeurs Mobilières Dundee
Valeurs Mobilières HSBC (Canada) Inc.
Raymond James Ltée
Blackmont Capital Inc.
Valeurs Mobilières Desjardins Inc.
Wellington West Capital Inc.

Numéro de projet Sédar: 1034966

Fonds de Capital Goodwood (Le) (parts)

Visa du prospectus simplifié provisoire du 20 décembre 2006 concernant le placement de parts.

Le visa prend effet le 21 décembre 2006.

Numéro de projet Sédar: 1033859

Fonds d'infrastructures mondiales cotées Sentry Select Lazard

Visa du prospectus provisoire du 20 décembre 2006 concernant le placement de parts au prix de 10,00 \$ la part.

Le visa prend effet le 21 décembre 2006.

Courtier(s):

RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.
Marchés mondiaux CIBC Inc.
BMO Nesbitt Burns Inc.
Scotia Capitaux Inc.
Valeurs Mobilières TD Inc.

Corporation Canaccord Capital
Valeurs Mobilières HSBC (Canada) Inc.
Raymond James Ltée
Blackmont Capital Inc.
Valeurs Mobilières Desjardins Inc.
Valeurs Mobilières Berkshire Inc.
IPC Securities Corporation
Corporation Recherche Capital
Wellington West Capital Market Inc.

Numéro de projet Sédar: 1034369

**Fonds obligataire axé sur les sociétés Brandes
(parts de catégorie A, AH, F, FH, M, MH, I et IH)**

Visa du prospectus simplifié provisoire du 18 décembre 2006 concernant le placement de parts de catégorie A, AH, F, FH, M, MH, I et IH.

Le visa prend effet le 20 décembre 2006.

Numéro de projet Sédar: 1032702

Lawrence Financial Leaders and Laggards Split Corp.

Visa du prospectus provisoire du 21 décembre 2006 concernant le placement d'actions de catégorie A au prix de 12,00 \$ l'action et d'actions privilégiées au prix de 10,00 \$ l'action.

Le visa prend effet le 21 décembre 2006.

Courtier(s):

Marchés mondiaux CIBC Inc.
BMO Nesbitt Burns Inc.
Financière Banque Nationale Inc.
RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.
Scotia Capitaux Inc.
Valeurs Mobilières TD Inc.
Corporation Canaccord Capital
Corporation de Valeurs Mobilières Dundee
Valeurs Mobilières HSBC (Canada) Inc.
Raymond James Ltée
Blackmont Capital Inc.
Valeurs Mobilières Desjardins Inc.
Capital Wellington Ouest Inc.
Société en commandite GMP Valeurs Mobilières
Corporation Recherche Capital

Numéro de projet Sédar: 1034322

Mavrix Explore Québec 2007-1 FT Limited Partnership

Visa du prospectus provisoire du 20 décembre 2006 concernant le placement d'un maximum de 2 500 000 parts de société en commandite au prix de 10,00 \$ la part de société en commandite.

Le visa prend effet le 21 décembre 2006.

Courtier(s):

Valeurs Mobilières Desjardins Inc.
Marchés mondiaux CIBC Inc.
Valeurs Mobilières TD Inc.
Corporation Canaccord Capital
Corporation de Valeurs Mobilières Dundee
Valeurs Mobilières Banque Laurentienne Inc.
Valeurs Mobilières Berkshire Inc.
Industrielle Alliance Valeurs Mobilières
Partenaires Financiers Richardson Limitée

Numéro de projet Sédar: 1034296

NB Split Corp.

Visa du prospectus provisoire du 19 décembre 2006 concernant le placement d'actions de capital et d'actions privilégiées.

Le visa prend effet le 21 décembre 2006.

Courtier(s):

Financière Banque Nationale Inc.
Scotia Capitaux Inc.
BMO Nesbitt Burns Inc.
Marchés mondiaux CIBC Inc.
RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.
Valeurs Mobilières TD Inc.
Valeurs Mobilières HSBC (Canada) Inc.
Corporation Canaccord Capital
Raymond James Ltée
Valeurs Mobilières Desjardins Inc.
Blackmont Capital Inc.
Capital Wellington Ouest Inc.

Numéro de projet Sédar: 1034289

PrimeWest Energy Trust

Visa du prospectus simplifié provisoire du 21 décembre 2006 concernant le placement de 6 420 000 parts de fiducie au prix de 23,35 \$ la part et d'un emprunt en débetures de série III subordonnées, non garanties et convertibles à 6,50 % d'un capital de 200 000 000 \$.

Le visa prend effet le 21 décembre 2006.

Courtier(s):

Scotia Capitaux Inc.
Marchés mondiaux CIBC Inc.
BMO Nesbitt Burns Inc.
Valeurs Mobilières HSBC (Canada) Inc.
Financière Banque Nationale Inc.
RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.
Valeurs Mobilières TD Inc.

Corporation Canaccord Capital
Valeurs Mobilières Desjardins Inc.
Firstenergy Capital Corp.
Corporation de Valeurs Mobilières Dundee
Valeurs Mobilières GMP

Numéro de projet Sédar: 1034501

Programme CARS et PARS

Visa de prospectus simplifié provisoire du 19 décembre 2006 concernant l'achat de titres de créances.

Le visa prend effet le 20 décembre 2006.

Courtier(s):

RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.
BMO Nesbitt Burns Inc.
Marchés mondiaux CIBC Inc.
Financière Banque Nationale Inc.
Scotia Capitaux Inc.
Valeurs Mobilières TD Inc.

Numéro de projet Sédar: 1033368

Qwest Energy 2007 Flow-Through Limited Partnership

Visa du prospectus provisoire du 18 décembre 2006 concernant le placement d'un maximum de 3 000 000 de parts au prix de 25,00 \$ la part.

Le visa prend effet le 19 décembre 2006.

Courtier(s):

Corporation de Valeurs Mobilières Dundee
Marchés mondiaux CIBC Inc.
RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.
BMO Nesbitt Burns Inc.
Scotia Capitaux Inc.
Financière Banque Nationale Inc.
Valeurs Mobilières TD Inc.
Corporation Canaccord Capital
Raymond James Ltée
Wellington West Capital Inc.
Société en commandite GMP Valeurs Mobilières
Valeurs Mobilières Berkshire Inc.
Valeurs Mobilières HSBC (Canada) Inc.
Blackmont Capital Inc.

Numéro de projet Sédar: 1033476

Société en commandite Front Street 2007-I

Visa du prospectus provisoire du 15 décembre 2006 concernant le placement d'un maximum de 6 000 000 de parts au prix de 25,00 \$ la part.

Le visa prend effet le 20 décembre 2006.

Courtier(s):

Financière Banque Nationale Inc.
Marchés mondiaux CIBC Inc.
BMO Nesbitt Burns Inc.
RBC Dominion Valeurs Mobilières Inc.
Corporation Canaccord Capital
Scotia Capitaux Inc.
Valeurs Mobilières TD Inc.
Raymond James Ltée
Partenaires Financiers Richardson Limitée
Valeurs Mobilières HSBC (Canada) Inc.
MGI Valeurs Mobilières Inc.

Numéro de projet Sédar: 1033379

Société en commandite Norrep Performance 2007 Flow-Through

Visa du prospectus provisoire du 21 décembre 2006 concernant le placement d'un maximum de 10 000 000 de parts de société en commandite au prix de 10,00 \$ la part.

Le visa prend effet le 27 décembre 2006.

Courtier(s):

BMO Nesbitt Burns Inc.
Marchés mondiaux CIBC Inc.
Partenaires Financiers Richardson Limitée
Valeurs Mobilières TD Inc.
Blackmont Capital Inc.
Canaccord Capital Corporation
Valeurs Mobilières Berkshire Inc.
Raymond James Ltée
Valeurs Mobilières HSBC (Canada) Inc.
Wellington West Capital Inc.

Numéro de projet Sédar: 1035224

Stone 2007 Flow-Through Limited Partnership

Visa du prospectus provisoire du 20 décembre 2006 concernant le placement de parts au prix de 25,00 \$ la part.

Le visa prend effet le 21 décembre 2006.

Courtier(s):

Financière Banque Nationale Inc.
BMO Nesbitt Burns Inc.
Scotia Capitaux Inc.
Valeurs Mobilières TD Inc.
Capital Wellington Ouest Inc.
Valeurs Mobilières Berkshire Inc.
Corporation Canaccord Capital

Blackmont Capital Inc.
Valeurs Mobilières Desjardins Inc.
Valeurs Mobilières HSBC (Canada) Inc.
Raymond James Ltée

Numéro de projet Sédar: 1034525

Universal Energy Group Ltd.

Visa du prospectus provisoire du 20 décembre 2006 concernant le placement d'actions ordinaires.

Le visa prend effet le 21 décembre 2006.

Courtier(s):

Financière Banque Nationale Inc.
Marchés mondiaux CIBC Inc.
Société en commandite GMP Valeurs Mobilières
Valeurs Mobilières HSBC (Canada) Inc.

Numéro de projet Sédar: 1033973

6.6.1.2 Prospectus définitifs

Citadel Premium Income Fund

Visa pour le prospectus simplifié du 19 décembre 2006 de Citadel Premium Income Fund concernant le placement de 1 447 251 parts émises en échange de parts ou d'autres titres cotés en bourse dans le cadre de l'offre d'échange.

Le visa prend effet le 20 décembre 2006.

Courtier(s):

Marchés mondiaux CIBC Inc.
BMO Nesbitt Burns Inc.
Valeurs Mobilières TD Inc.

Numéro de projet Sédar: 1020729

Fonds Brandes

Visa pour le prospectus simplifié du 28 décembre 2006 concernant le placement de parts de catégorie A, de catégorie F, de catégorie L, de catégorie M et de catégorie I de :

Fonds d'actions canadiennes Brandes Sionna
Fonds d'actions canadiennes à petite capitalisation Brandes Sionna
Fonds de revenu diversifié Brandes Sionna

Le visa prend effet le 28 décembre 2006.

Numéro de projet Sédar: 1028139

Fonds communs de placement TD

Visa pour le prospectus simplifié du 19 décembre 2006 concernant le placement de parts de la Série Conseillers et de la Série F de :

Fonds de revenu mensuel élevé TD
Fonds nord-américain de dividendes TD
Portefeuille d'actions mondiales favorables TD

Le visa prend effet le 27 décembre 2006.

Numéro de projet Sédar: 1031557

Fonds de Découvertes Médicales Canadiennes inc.

Visa pour le prospectus du 20 décembre 2006 concernant le placement d'actions de catégorie A, série II de :

Fonds de Découvertes Médicales Canadiennes inc.

Le visa prend effet le 27 décembre 2006.

Numéro de projet Sédar: 1021832

Fonds de placement LaSalle

Visa pour le prospectus simplifié du 15 décembre 2006 concernant le placement de parts de :

Fonds de placement LaSalle – Section Équilibrée
Fonds de placement LaSalle – Section Actions

Le visa prend effet le 20 décembre 2006.

Numéro de projet Sédar: 1010389

Fonds du Programme Apogée

Visa pour le prospectus simplifié du 20 décembre 2006 concernant le placement de parts de :

Fonds de revenu à court terme Apogée
Fonds de revenu Apogée
Fonds de revenu à rendement supérieur Apogée
Fonds américain d'obligations de base+ Apogée
Fonds de titres immobiliers mondiaux Apogée
Fonds équilibré stratégique Apogée
Fonds canadien de valeur Apogée
Fonds canadien de valeur à moyenne capitalisation Apogée
Fonds canadien de croissance Apogée
Fonds canadien à petite capitalisation Apogée
Fonds américain de valeur Apogée
Fonds américain de valeur à moyenne capitalisation Apogée
Fonds américain de croissance à grande capitalisation Apogée
Fonds américain de croissance à moyenne capitalisation Apogée

Fonds d'actions internationales Apogée
 Fonds international de valeur à petite et moyenne capitalisation Apogée
 Fonds d'actions mondiales Apogée

Le visa prend effet le 21 décembre 2006.

Numéro de projet Sédar: 1018323

Fonds Dynamique

Visa pour le prospectus simplifié du 18 décembre 2006 concernant le placement de titres de :

Fonds équilibré Focus+ Dynamique (parts des séries A, F, I, O et T)
 Fonds diversifié de fiducies de revenu Focus+ Dynamique (parts des séries A, F, I et O)
 Fonds de fiducies de revenu énergétiques Focus+ Dynamique (parts des séries A, F, I et O)
 Fonds d'actions Focus+ Dynamique (parts des séries A, F, I et O)
 Fonds immobilier Focus+ Dynamique (parts des séries A, F, I et O)
 Fonds de ressources Focus+ Dynamique (parts des séries A, F, I et O)
 Fonds de petites entreprises Focus+ Dynamique (parts des séries A, I et O)
 Fonds de gestion de richesses Focus+ Dynamique (parts des séries A, F, I, O et T)
 Fonds d'obligations Avantage Dynamique (parts des séries A, F, I et O)
 Fonds d'obligations canadiennes Dynamique (parts des séries A, F, I et O)
 Fonds de dividendes Dynamique (parts des séries A, C, F, I et O)
 Fonds de revenu de dividendes Dynamique (parts des séries A, F, I et O)
 Fonds d'achats périodiques Dynamique (parts de la série A)
 Fonds d'obligations à haut rendement Dynamique (parts des séries A, F, I et O)
 Fonds du marché monétaire Dynamique (parts des séries A et F)
 Fonds d'obligations à rendement réel Dynamique (parts des séries A, I et O)
 Fonds neutre de devises américaines Power Dynamique (parts des séries A, F, I et O)
 Fonds Croissance américaine Power Dynamique (parts des séries A, F, I, O et T)
 Fonds équilibré Power Dynamique (parts des séries A, F, I, O et T)
 Fonds Croissance canadienne Power Dynamique (parts des séries A, F, I, O et T)
 Fonds de petites sociétés Power Dynamique (parts des séries A, F, I et O)
 Fonds diversifié d'actif réel Dynamique (parts des séries A, F, I et O)
 Fonds de métaux précieux Dynamique (parts des séries A, F, I et O)
 Portefeuille tout revenu Stratégique Dynamique (parts de la série A)
 Portefeuille de croissance Stratégique Dynamique (parts de la série A)
 Fonds Valeur américaine Dynamique (parts des séries A, F, I, O et T)
 Fonds canadien de dividendes Dynamique (parts des séries A, F, I et O)
 Fonds Valeur de dividendes Dynamique (parts des séries A, F, I, O, S et T)
 Fonds Valeur européenne Dynamique (parts des séries A, F, I et O)
 Fonds Valeur Extrême-Orient Dynamique (parts des séries A, F, I et O)
 Fonds mondial de découverte Dynamique (parts des séries A, F, I et O)
 Fonds Valeur mondiale de dividendes Dynamique (parts des séries A, F, I, O, S et T)
 Fonds Valeur mondiale Dynamique (parts des séries A, F, I, O et T)
 Fonds Valeur équilibré Dynamique (parts des séries A, F, I, O et T)
 Fonds Valeur du Canada Dynamique (parts des séries A, F, I, O et T)
 Catégorie de revenu de dividendes Dynamique (actions des séries A, F, I et O)
 Catégorie Marche monétaire Dynamique (actions des séries A et F)
 Catégorie Croissance américaine Power Dynamique (actions des séries A, F, I et O)
 Catégorie Croissance canadienne Power Dynamique (actions des séries A, F, I et O)
 Catégorie Croissance mondiale Power Dynamique (actions des séries A, F, I et O)
 Catégorie canadienne de dividendes Dynamique (actions des séries A, F, I et O)
 Catégorie Valeur canadienne Dynamique (actions des séries A, F, I et O)
 Catégorie Valeur mondiale de dividendes Dynamique (actions des séries A, F, I et O)

Catégorie Valeur mondiale Dynamique (actions des séries A, F, I et O)
 Catégorie Valeur équilibrée Dynamique (actions des séries A, F, I et O)
 Catégorie canadienne de dividendes PGD (actions des séries A et F)
 Catégorie Valeur canadienne PGD (actions des séries A et F)
 Catégorie Valeur mondiale PGD (actions des séries A et F)
 Catégorie Croissance canadienne Power PGD (actions des séries A et F)
 Catégorie Croissance mondiale Power PGD (actions des séries A et F)
 Catégorie de ressources PGD (actions des séries A et F)
 Catégorie Valeur équilibrée PGD (actions des séries A et F)

Le visa prend effet le 27 décembre 2006.

Numéro de projet Sédar: 1016333

Fonds Excel

Visa pour le prospectus simplifié du 2 janvier 2007 concernant le placement de parts de série A et de série F de :

Fonds Inde Excell
 Fonds Chine Excell
 Fonds Chinde Excel (auparavant, Fonds Inde Chine Excel)
 Fonds de revenu et de croissance Excell

Le visa prend effet le 3 janvier 2007.

Numéro de projet Sédar: 1014849

Ressources Conway Inc.

Visa pour le prospectus du 20 décembre 2006 de Ressources Conway Inc. concernant le placement de 415 unités B à 1 000 \$ l'unité et d'un nombre maximal de 2 600 unités A à 1 000 \$ l'unité et des bons de souscription permettant de souscrire jusqu'à 10 % du nombre d'actions émises en vertu du prospectus au prix de 0,20 \$ l'action.

Le visa prend effet le 21 décembre 2006.

Courtier(s):
 Corporation Canaccord Capital

Numéro de projet Sédar: 1012111

6.6.1.3 Modifications du prospectus

Fonds AIM Trimark

Visa pour la modification n° 1 du 12 décembre 2006 du prospectus simplifié du 11 août 2006 concernant le placement de parts de série I de :

Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens AIM Trimark
 Fonds de gestion de trésorerie en dollars américains AIM Trimark

Cette modification est faite à la suite du changement de la valeur liquidative constante des Fonds de 10 \$ par part pour passer à 1 \$ par part à compter du 2 janvier 2007.

Le visa prend effet le 20 décembre 2006.

Numéro de projet Sédar: 959954

Fonds Brandes

Visa pour la modification du prospectus simplifié modifié et refondu du 28 décembre 2006 modifiant et refondant le prospectus simplifié du 15 juin 2006 concernant le placement de parts de catégorie A, de catégorie F, de catégorie L, de catégorie M et de catégorie I de :

- Fonds d'actions globales Brandes
- Fonds équilibré global Brandes
- Fonds d'actions internationales Brandes
- Fonds d'actions globales à petite capitalisation Brandes
- Fonds d'actions de marchés émergents Brandes
- Fonds d'actions américaines Brandes
- Fonds d'actions américaines à petite capitalisation Brandes
- Fonds d'actions canadiennes Brandes
- Fonds équilibré canadien Brandes Sionna
- Fonds de marché monétaire canadien Brandes (parts de catégorie A et de catégorie F seulement)

Cette modification est faite à la suite d'ajout de nouvelles informations relatives aux Fonds.

Le visa prend effet le 28 décembre 2006.

Numéro de projet Sédar: 939737

Fonds Clarington

Visa pour la modification n° 3 du 20 décembre 2006 du prospectus simplifié du 4 juillet 2006 concernant le placement de titres de :

- Portefeuille de base Clarington (séries A et F)
- Fonds canadien de dividendes Clarington (séries A, F et I)
- Fonds canadien de revenu Clarington (séries A et F)
- Fonds canadien de revenu II Clarington (séries A-H, A-L, F-H et F-L)
- Fonds diversifié de revenu Clarington (séries A, F et I)
- Fonds mondial de revenu Clarington (séries A, F et I)
- Fonds fiduciaire de revenu Clarington (séries A et F)
- Fonds américain de dividendes Clarington (séries A, F et I)
- Fonds canadien équilibré Clarington (séries A et F)
- Fonds canadien d'actions Clarington (séries A, F et I)
- Fonds canadien de croissance et de revenu Clarington (séries A et F)
- Fonds de petites sociétés canadiennes Clarington (séries A, F et I)
- Fonds canadien de valeur Clarington (séries A, F et I)
- Catégorie Actions mondiales Clarington du Fonds secteur Clarington Inc. (séries A et F)
- Fonds d'actions mondiales Clarington (séries A, F et I)
- Fonds de petites sociétés mondiales Clarington (séries A, F et I)
- Fonds de sociétés américaines toutes capitalisations Navellier Clarington (séries A, F et I)

Cette modification est faite à la suite d'une réduction des frais de gestion pour les titres de série F et de la possibilité d'acquérir des titres de série F du Fonds américain de dividendes Clarington en dollars américains à compter du 15 janvier 2007.

Le visa prend effet le 3 janvier 2007.

Numéro de projet Sédar: 945663

Fonds Clarington

Visa pour la modification n° 1 du 20 décembre 2006 du prospectus simplifié du 26 octobre 2006 concernant le placement de parts de :

Fonds mondial de dividendes Clarington (séries A, F et I)

Cette modification est faite à la suite du fait qu'à compter du 15 janvier 2007, il sera possible d'acquérir des parts de série F du Fonds en dollars américains.

Le visa prend effet le 3 janvier 2007.

Numéro de projet Sédar: 992824

Fonds communs de placement TD

Visa pour la modification du prospectus simplifié modifié et refondu du 13 décembre 2006 modifiant et refondant le prospectus simplifié du 31 août 2006 concernant le placement de parts de la Série Investisseurs de :

Fonds bons du Trésor canadiens TD
 Fonds du marché monétaire canadien TD (aussi parts de la série Institutionnelle)
 Fonds du marché monétaire Plus TD
 Fonds du marché monétaire américain TD (aussi parts de la série Institutionnelle et Plus)
 Fonds d'obligations à court terme TD (aussi parts de la série Institutionnelle et O)
 Fonds hypothécaire TD (aussi parts de la série Institutionnelle)
 Fonds d'obligations canadiennes TD (aussi parts de la série Institutionnelle et O)
 Fonds d'obligations de sociétés à rendement en capital TD
 Fonds d'obligations à rendement réel TD (aussi parts de la série Institutionnelle et O)
 Fonds d'obligations mondiales TD (aussi parts de la série Institutionnelle)
 (anciennement Fonds RER d'obligations mondiales TD)
 Fonds de revenu à haut rendement TD (aussi parts de la série Institutionnelle)
 Fonds de revenu mensuel TD (aussi parts de la série O et H)
 Fonds de revenu mensuel élevé TD (anciennement Fonds équilibré TD)
 Fonds de revenu équilibré TD (aussi parts de la série Institutionnelle)
 Fonds de croissance équilibré TD (aussi parts de la série Institutionnelle)
 Fonds de revenu de dividendes TD (aussi parts de la série Institutionnelle, O et H))
 Fonds de croissance de dividendes TD (aussi parts de la série Institutionnelle et O)
 Fonds de fiducie de revenu à rendement en capital TD (aussi parts de la série Institutionnelle)
 Fonds de valeurs sûres canadiennes TD (aussi parts de la série Institutionnelle et O)
 Fonds d'actions canadiennes TD (aussi parts de la série Institutionnelle)
 Fonds d'actions canadiennes optimal TD (aussi parts de la série Institutionnelle)
 Fonds de petites sociétés canadiennes TD (aussi parts de la série Institutionnelle)
 Fonds nord-américain de dividendes TD (aussi parts de la série Institutionnelle) (anciennement
 Fonds d'actions américaines TD)
 Fonds de valeurs sûres américaines TD (aussi parts de la série Institutionnelle)

Fonds neutre en devises de sociétés américaines valeur sûre TD
 Fonds quantitatif d'actions américaines TD (anciennement Fonds RER de croissance américain TD)
 Fonds valeur de grandes sociétés américaines TD (aussi parts de la série Institutionnelle)
 Fonds neutre en devises de valeur de grandes sociétés américaines TD
 Fonds de moyennes sociétés américaines TD (aussi parts de la série Institutionnelle)
 Fonds neutre en devises de croissance de moyennes sociétés américaines TD
 Fonds de petites sociétés américaines TD (aussi parts de la série Institutionnelle et O)
 Fonds neutre en devises de petites sociétés américaines TD
 Fonds mondial de dividendes TD
 Fonds valeur mondiale TD (aussi parts de la série Institutionnelle)
 Fonds mondial sélect TD (aussi parts de la série Institutionnelle)
 Fonds de sociétés mondiales à capitalisation variée TD (aussi parts de la série Institutionnelle)
 Fonds d'actions internationales TD (aussi parts de la série Institutionnelle)
 Fonds de croissance d'actions internationales TD (aussi parts de la série Institutionnelle)
 Fonds de croissance européen TD (aussi parts de la série Institutionnelle)
 Fonds de croissance japonais TD
 Fonds de croissance asiatique TD (aussi parts de la série Institutionnelle)
 Fonds de la région du Pacifique TD
 Fonds des marchés émergents TD (aussi parts de la série Institutionnelle)
 Fonds de croissance latino-américain TD
 Fonds ressources TD (aussi parts de la série Institutionnelle)
 Fonds ressources énergétiques TD
 Fonds métaux précieux TD
 Fonds communications et divertissement TD (aussi parts de la série Institutionnelle)
 Fonds science et technologie TD (aussi parts de la série Institutionnelle)
 Fonds sciences de la santé TD (aussi parts de la série Institutionnelle)
 Fonds indiciel d'obligations canadiennes TD (aussi parts de la série e, Institutionnelle et O)
 Fonds indiciel équilibré TD (aussi parts de la série e)
 Fonds indiciel canadien TD (aussi parts de la série e, Institutionnelle et O)
 Fonds indiciel moyenne Dow Jones des industrielles TD (aussi parts de la série e)
 Fonds indiciel américain TD (aussi parts de la série e, Institutionnelle et O)
 Fonds neutre en devises indiciel américain TD (aussi parts de la série e et Institutionnelle)
 (anciennement Fonds indiciel RER américain TD)
 Fonds indiciel Nasdaq TD (aussi parts de la série e) (anciennement Fonds indiciel RER Nasdaq TD)
 Fonds indiciel international TD (aussi parts de la série e, Institutionnelle et O)
 Fonds neutre en devises indiciel international TD (aussi parts de la série e et Institutionnelle)
 (anciennement Fonds indiciel RER international TD)
 Fonds indiciel européen TD (aussi parts de la série e)
 Fonds indiciel japonais TD (aussi parts de la série e)
 Portefeuille à revenu favorable TD (aussi parts de la série H)
 Portefeuille d'actions américaines favorable TD
 Portefeuille neutre en devises d'actions américaines favorable TD
 Portefeuille d'actions mondiales favorable TD (anciennement Fonds mondial de répartition de l'actif TD)

Cette modification est faite à la suite de changements dans les objectifs de placement pour certains Fonds, à l'introduction de frais d'administration pour certaines séries de parts de certains Fonds et au changement de dénomination sociale pour quelques Fonds, le tout a été approuvé par les porteurs de parts le 7 décembre 2006.

Le visa prend effet le 27 décembre 2006.

Numéro de projet Sédar: 962240

Fonds communs de placement TD

Visa pour la modification du prospectus simplifié modifié et refondu du 19 décembre 2006 modifiant et refondant le prospectus simplifié du 31 août 2006, concernant le placement de parts de la série Conseillers de :

Fonds du marché monétaire canadien TD (aussi parts de la série F)
 Fonds d'obligations à court terme TD (aussi parts de la série F)
 Fonds d'obligations canadiennes TD (aussi parts de la série F)
 Fonds d'obligations de sociétés à rendement en capital TD (aussi parts de la série F)
 Fonds d'obligations à rendement réel TD (aussi parts de la série F)
 Fonds d'obligations mondiales TD (aussi parts de la série F) (anciennement Fonds RER d'obligations mondiales TD)
 Fonds de revenu à haut rendement TD (aussi parts de la série F)
 Fonds de revenu mensuel TD (aussi parts de la série F, série T et série S)
 Fonds de revenu équilibré TD (aussi parts de la série F)
 Fonds de croissance équilibré TD (aussi parts de la série F)
 Fonds de revenu de dividendes TD (aussi parts de la série F, série T et série S)
 Fonds de croissance de dividendes TD (aussi parts de la série F)
 Fonds de fiducie de revenu à rendement en capital TD (aussi parts de la série F)
 Fonds de valeurs sûres canadiennes TD (aussi parts de la série F)
 Fonds d'actions canadiennes TD (aussi parts de la série F)
 Fonds d'actions canadiennes optimal TD (aussi parts de la série F)
 Fonds de petites sociétés canadiennes TD (aussi parts de la série F)
 Fonds de valeurs sûres américaines TD (aussi parts de la série F)
 Fonds neutre en devises de sociétés américaines valeur sûre TD (aussi parts de la série F)
 Fonds valeur de grandes sociétés américaines TD (aussi parts de la série F)
 Fonds neutre en devises de valeur de grandes sociétés américaines TD (aussi parts de la série F)
 Fonds de moyennes sociétés américaines TD (aussi parts de la série F)
 Fonds neutre en devises de croissance de moyennes sociétés américaines TD (aussi parts de la série F)
 Fonds de petites sociétés américaines TD (aussi parts de la série F)
 Fonds neutre en devises de petites sociétés américaines TD (aussi parts de la série F)
 Fonds mondial de dividendes TD (aussi parts de la série F)
 Fonds valeur mondiale TD (aussi parts de la série F)
 Fonds mondial sélect TD (aussi parts de la série F)
 Fonds de sociétés mondiales à capitalisation variée TD (aussi parts de la série F)
 Fonds d'actions internationales TD (aussi parts de la série F)
 Fonds de croissance d'actions internationales TD (aussi parts de la série F)
 Fonds de croissance japonais TD (aussi parts de la série F)
 Fonds de croissance asiatique TD (aussi parts de la série F)
 Fonds des marchés émergents TD (aussi parts de la série F)
 Fonds de croissance latino-américain TD (aussi parts de la série F)
 Fonds ressources TD (aussi parts de la série F)
 Fonds ressources énergétiques TD (aussi parts de la série F)
 Fonds métaux précieux TD (aussi parts de la série F)
 Fonds communications et divertissement TD (aussi parts de la série F)
 Fonds science et technologie TD (aussi parts de la série F)
 Fonds sciences de la santé TD (aussi parts de la série F)
 Fonds indiciel d'obligations canadiennes TD (parts de la série F seulement)
 Fonds indiciel canadien TD (parts de la série F seulement)
 Fonds indiciel moyenne Dow Jones des industrielles TD (parts de la série F seulement)
 Fonds indiciel américain TD (parts de la série F seulement)
 Fonds neutre en devises indiciel américain TD (anciennement Fonds indiciel RER américain TD) (parts de la série F seulement)

Fonds indiciel Nasdaq TD (anciennement Fonds indiciel RER Nasdaq TD) (parts de la série F seulement)
 Fonds indiciel international TD (parts de la série F seulement)
 Fonds neutre en devises indiciel international TD (anciennement Fonds indiciel RER international TD) (parts de la série F seulement)
 Fonds indiciel européen TD (parts de la série F seulement)
 Fonds indiciel japonais TD (parts de la série F seulement)
 Portefeuille à revenu favorable TD (aussi parts de la série F, série T et série S)
 Portefeuille d'actions américaines favorable TD (aussi parts de la série F)
 Portefeuille neutre en devises d'actions américaines favorable TD (aussi parts de la série F)

Cette modification est faite à la suite de changements dans les objectifs et les stratégies de placement de certains fonds, de l'introduction de frais d'administration pour certaines séries de parts de certains fonds et au changement de nom de quelques fonds, le tout approuvé par les porteurs de parts le 7 décembre 2006.

Le visa prend effet le 27 décembre 2006.

Numéro de projet Sédar: 962288

Fonds Émissaire

Visa pour la modification n° 2 du 8 décembre 2006 du prospectus simplifié du 23 mars 2006 concernant le placement de parts de :

Émissaire, actions américaines de croissance

Cette modification est faite à la suite de la nomination de Allegiant Asset Management Company à titre de gestionnaire de portefeuille de ce Fonds depuis le 1^{er} décembre 2006.

Le visa prend effet le 19 décembre 2006.

Numéro de projet Sédar: 889935

Fonds mutuels CIBC

Visa pour la modification n° 1 du 24 novembre 2006 du prospectus simplifié du 31 août 2006 concernant le placement de parts de :

Fonds d'obligations mondiales CIBC
 Fonds mondial à revenu mensuel CIBC
 Fonds discipline d'actions américaines CIBC
 Fonds discipline d'actions internationales CIBC

Cette modification est faite à la suite de changements apportés aux sous-conseillers en valeurs des fonds ainsi qu'à la rémunération des courtiers, et d'une modification à l'objectif et aux stratégies de placement du Fonds d'obligations mondiales CIBC.

Le visa prend effet le 21 décembre 2006.

Numéros de projet Sédar: 967178, 931893

Fonds R et Fonds IA

Visa pour la modification n° 3 du 20 décembre 2006 du prospectus simplifié du 25 août 2006 concernant le placement de parts de :

Fonds IA diversifié à revenu mensuel (parts de série A)
 Fonds R à revenu de dividendes (parts de série A, de série B, de série F et de série I)
 Fonds IA dividendes croissance (parts de série A, de série F et de série I)
 Fonds IA Actions canadiennes modéré (parts de série A, de série F et de série I)
 Fonds R de petites sociétés canadiennes (parts de série A, de série F et de série I)
 Fonds R de valeur mondial (parts de série A, de série F et de série I)

Cette modification est faite à la suite de modifications aux stratégies de placement du Fonds IA diversifié à revenu mensuel, de la modification de la politique en matière de distributions du Fonds IA dividendes croissance et de l'ajout de parts de série F pour certains Fonds à compter de janvier 2007.

Le visa prend effet le 3 janvier 2007.

Numéro de projet Sédar: 966410

Fonds Sprott

Visa pour la modification n° 2 du 27 décembre 2006 du prospectus simplifié du 26 avril 2006 concernant le placement de parts de série A, F et I de :

Fonds d'actions canadiennes Sprott
 Fonds Aurifère et minéraux précieux Sprott
 Fonds Énergie Sprott
 Fonds de croissance Sprott

Cette modification est faite à la suite du fait qu'à compter du 1^{er} janvier 2007, les frais de service perçus par un courtier relativement au placement des parts d'un fonds seront versés sur une base mensuelle.

Le visa prend effet le 3 janvier 2007.

Numéro de projet Sédar: 908103

Groupe de Fonds AIC

Visa pour la modification n° 2 du 18 décembre 2006 du prospectus simplifié du 29 mai 2006 concernant le placement de parts de fonds d'investissement et de catégorie F de :

Fonds équilibré américain AIC

Cette modification est faite à la suite de la fusion avec le Fonds équilibré Universel AIC le 15 décembre 2006.

Le visa prend effet le 21 décembre 2006.

Numéro de projet Sédar: 923249

Groupe de Fonds AIC

Visa pour la modification n° 2 du 18 décembre 2006 du prospectus simplifié du 31 mars 2006 concernant le placement d'actions d'OPC et de série F de :

Catégorie SICAV équilibré américain AIC

Cette modification est faite à la suite de la fusion avec la Catégorie SICAV valeur AIC le 15 décembre 2006.

Le visa prend effet le 21 décembre 2006.

Numéro de projet Sédar: 891630

Groupe de Fonds AIC

Visa pour la modification n° 4 du 18 décembre 2006 du prospectus simplifié du 4 avril 2006 concernant le placement de parts de catégorie F, O et T de :

Portefeuille à revenu de Gestion privée AIC

Cette modification est faite à la suite de la fusion avec le Portefeuille d'obligations de Gestion privée AIC le 15 décembre 2006.

Le visa prend effet le 21 décembre 2006.

Numéro de projet Sédar: 872491

Groupe de Fonds GGOF

Visa pour la modification n° 1 du 20 décembre 2006 du prospectus simplifié du 17 juillet 2006 concernant le placement de parts de :

Solution revenu GGOF (parts de fonds mutuel, de catégorie F et de catégorie T)
 Solution équilibrée GGOF (parts de fonds mutuel, de catégorie F et de catégorie T)
 Solution croissance GGOF (parts de fonds mutuel et de catégorie F)
 Solution croissance dynamique (parts de fonds mutuel et de catégorie F)

Cette modification est faite à la suite d'une modification des distributions mensuelles en ce qui concerne les parts de fonds mutuels et de catégorie F du fonds Solution Revenu GGOF, de l'ajout des parts de catégorie T pour deux des fonds et de l'augmentation des frais de services annuels à compter de janvier 2007.

Le visa prend effet le 3 janvier 2007.

Numéro de projet Sédar: 957825

Sobeys Inc.

Visa pour la modification n°1 datée du 24 novembre 2006 du prospectus préalable du 21 octobre 2006 concernant le placement de 500 000 000 \$ en billets à moyen terme.

Cette modification est faite à la suite de la modification de la convention de courtage pour y ajouter les noms de quatre courtiers.

Le visa prend effet le 11 décembre 2006.

Numéro de projet Sédar: 840926

6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Aucune information.

6.6.2 Dispenses de prospectus

Aucune information.

6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

Le personnel de l'Autorité tient à rappeler qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient de la dispense statutaire prévue aux articles 43 ou 51 de la Loi, tels qu'ils se lisaient avant le 14 septembre 2005, ou des dispenses prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus et d'inscription* («Règlement 45-106»).

Le personnel rappelle également qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements de même que de fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

Veillez prendre note que les informations contenues aux avis déposés en vertu de l'ancien article 46 de la Loi et aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 sont publiées ci-dessous tel que fournies par les émetteurs concernés. Il est de la responsabilité des émetteurs de fournir une information adéquate et l'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Accrete Energy Inc.

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès de 2 souscripteurs au Québec.

Le placement a eu lieu également auprès de 75 souscripteurs hors Québec.

Description du placement :

Placement de 1 248 300 actions ordinaires accréditatives, au prix de 8,40 \$ l'action.

Date du placement :

Le 7 décembre 2006

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

2.5 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 18 décembre 2006

Aegean Marine Petroleum Network Inc.

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec.

Le placement a eu lieu également auprès d'un souscripteur hors Québec.

Description du placement :

Placement de 25 000 actions ordinaires, pour une valeur globale de 405 090 \$.

Date du placement :

Le 8 décembre 2006

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 18 décembre 2006

Alexandria Minerals Corporation

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec.

Le placement a eu lieu également auprès de 86 souscripteurs hors Québec.

Description du placement :

Placement de 4 909 000 unités, chaque unité étant composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire, au prix de 0,19 \$ l'unité, ainsi que de 6 904 499 unités accréditives, chaque unité étant composée d'une action ordinaire accréditive et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire, au prix de 0,24 \$ l'unité. De plus, 115 480 unités, chaque unité étant composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire, au prix de 0,19\$ l'unité et le placement de 9 520 unités accréditives, chaque unité étant composée d'une action ordinaire accréditive et d'un demi-bon de souscription, au prix de 0,24 \$ l'unité, le tout émis à titre de rémunération.

Date du placement :

Le 18 décembre 2006

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

2.5 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 19 décembre 2006

Allegiant Travel Company

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès de 2 souscripteurs au Québec.

Le placement a eu lieu également auprès de 3 souscripteurs hors Québec.

Description du placement :

Placement de 66 000 actions ordinaires, pour une valeur globale de 1 371 546 \$.

Date du placement :

Du 7 décembre 2006

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 20 décembre 2006

CO₂ Solution Inc.

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès de 40 souscripteurs au Québec.

Le placement a eu lieu également auprès de 7 souscripteurs hors Québec.

Description du placement :

Placement de 5 000 000 unités, chaque unité étant composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription d'action ordinaire, au prix de 0,20 \$ l'unité. De plus, 170 000 bons de souscription d'actions ordinaires et de 130 000 actions ordinaires, au prix de 0,20 \$ l'action, le tout émis à titre de rémunération.

Date du placement :
 Le 7 décembre 2006
 Dispense(s) invoquée(s)
 2.3 du Règlement 45-106
 2.5 du Règlement 45-106
 2.24 du Règlement 45-106
 Date du dépôt :
 Le 15 décembre 2006

Corporation Minière Northern Star

Souscripteurs :
 Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec.
 Le placement a eu lieu également auprès d'un souscripteur hors Québec.
 Description du placement :
 Placement de 134 000 actions ordinaires accréditatives, au prix de 1,12 \$ l'action.
 Date du placement :
 Le 15 décembre 2006
 Dispense(s) invoquée(s)
 2.3 du Règlement 45-106
 2.5 du Règlement 45-106
 Date du dépôt :
 Le 21 décembre 2006

Entreprises Minières Globex Inc.

Souscripteurs :
 Le placement a eu lieu auprès de 2 souscripteurs hors Québec.
 Description du placement :
 Placement de 114 000 actions ordinaires, au prix de 3,55 \$ l'action ainsi que de 7 410 actions ordinaires et 11 400 bons de souscription d'actions ordinaires, à titre de rémunération.
 Date du placement :
 Le 28 août 2006
 Dispense(s) invoquée(s)
 2.3 du Règlement 45-106
 2.10 du Règlement 45-106
 Date du dépôt :
 Le 14 décembre 2006

Exploration Typhon Inc.

Souscripteur :
 Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec.
 Description du placement :
 Placement de 697 674 actions ordinaires, au prix de 0,215 \$ l'action et de 697 674 bons de souscription d'actions ordinaires.
 Date du placement :
 Le 8 décembre 2006
 Dispense(s) invoquée(s)
 2.3 du Règlement 45-106
 Date du dépôt :
 Le 15 décembre 2006

Fortsum solutions d'affaires inc.

Souscripteur :

Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec.

Description du placement :

Placement de 1 000 000 d'unités, chacune étant composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire, au prix de 0,75 \$ l'unité.

Date du placement :

Le 15 décembre 2006

Dispense(s) invoquée(s)

2.10 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 19 décembre 2006

Golden China Resources Corporation

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec.

Le placement a eu lieu également auprès de 17 souscripteurs hors Québec.

Description du placement :

Placement de 22 500 000 unités, chacune étant composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription d'action ordinaire, au prix de 0,20 \$ l'unité.

Date du placement :

Le 8 décembre 2006

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 20 décembre 2006

Grupo Aeroportuario del Centro Norte, S.A.B. de C.V.

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec.

Le placement a eu lieu également auprès de 7 souscripteurs hors Québec.

Description du placement :

Placement de 160 000 *American Depositary Shares* (« ADS ») au prix de 18,00 \$ US l'ADS.

Date du placement :

Le 28 novembre 2006

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 14 décembre 2006

HLT Énergies 2006 Inc.

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec.

Le placement a eu lieu également auprès d'un souscripteur hors Québec.

Description du placement :

Placement de 2 000 000 d'actions ordinaires, au prix de 0,30 \$ l'action.

Date du placement :

Le 4 décembre 2006

Dispense(s) invoquée(s)
2.3 du Règlement 45-106
Date du dépôt :
Le 15 décembre 2006

ING Bank of Canada

Souscripteurs :
Le placement a eu lieu auprès de 8 souscripteurs au Québec.
Le placement a eu lieu également auprès de 29 souscripteurs hors Québec.
Description du placement :
Placement de billets subordonnés à taux flottant, pour une valeur globale de 320 500 000 \$.
Date du placement :
Le 5 décembre 2006
Dispense(s) invoquée(s)
2.3 du Règlement 45-106
Date du dépôt :
Le 15 décembre 2006

Lunetterie Revision Inc.

Souscripteurs :
Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec.
Le placement a eu lieu également auprès d'un souscripteur hors Québec.
Description du placement :
Placement de 6639,34 actions ordinaires de catégorie B, au prix de 61,00 \$ l'action.
Date du placement :
Le 30 novembre 2006
Dispense(s) invoquée(s)
2.3 du Règlement 45-106
Date du dépôt :
Le 13 décembre 2006

Megastar Development Corp.

Souscripteurs :
Le placement a eu lieu auprès de 2 souscripteurs au Québec.
Le placement a eu lieu également auprès de 42 souscripteurs hors Québec.
Description du placement :
Placement de 2 669 000 unités, chacune étant composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription d'action ordinaire, au prix de 0,16 \$ l'unité, de 1 067 500 unités accréditatives, chacune étant composée d'une action ordinaire accréditative et d'un bon de souscription d'action ordinaire, au prix de 0,20 \$ l'unité. De plus, placement de 245 000 bons de souscription et 62 500 unités, à titre de rémunération.
Date du placement :
Le 30 novembre 2006
Dispense(s) invoquée(s)
2.3 du Règlement 45-106
2.5 du Règlement 45-106
2.24 du Règlement 45-106
Date du dépôt :
Le 15 décembre 2006

Merrex Gold Inc.

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec.

Le placement a eu lieu auprès de 47 souscripteurs hors Québec.

Description du placement :

Placement de 1 948 031 unités, chacune étant composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire, au prix de 0,70 \$ l'unité, de 5 000 000 d'actions ordinaires accréditives, au prix de 0,80 \$ l'action ainsi que de 486 362 options d'achat d'unités à titre de rémunération.

Date du placement :

Le 6 décembre 2006

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

2.5 du Règlement 45-106

2.24 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 18 décembre 2006

Natixis

Souscripteur :

Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec.

Description du placement :

Placement de 76 726 actions ordinaires, au prix de 29,86 \$ l'action.

Date du placement :

Le 11 décembre 2006

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 19 décembre 2006

Neotel International Inc.

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec.

Le placement a eu lieu également auprès de 3 souscripteurs hors Québec.

Description du placement :

Placement de 900 000 unités, chacune étant composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription d'action ordinaire, au prix de 0,10 \$ l'unité ainsi que de 90 000 bons de souscription d'unités à titre de rémunération.

Date du placement :

Le 5 décembre 2006

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 19 décembre 2006

Netistix Technologies Corporation

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec.

Le placement a eu lieu également auprès de 3 souscripteurs hors Québec.

Description du placement :

Placement de débetures convertibles en actions ordinaires, pour une valeur globale de 940 034,25 \$

Date des placements :

Les 5 et 6 décembre 2006

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 14 décembre 2006

New Island Resources Inc.

Souscripteur :

Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec.

Description du placement :

Placement de 1 000 000 d'actions ordinaires, en contrepartie partielle de l'acquisition d'actifs.

Date du placement :

Le 10 août 2006

Dispense(s) invoquée(s)

2.12 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 13 décembre 2006

PARIS RE Holdings Limited

Souscripteur :

Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec.

Description du placement :

Placement de 1 078 000 actions ordinaires de catégorie « A » votantes, au prix de 114,69 \$ l'action.

Date du placement :

Le 6 décembre 2006

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 18 décembre 2006

Ressources Majescor inc.

Souscripteur :

Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec.

Description du placement :

Placement de 1 153 846 unités, chacune étant composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription d'action ordinaire, au prix de 0,13 \$ l'unité.

Date du placement :

Le 4 décembre 2006

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 14 décembre 2006

Ressources Sirios Inc.

Souscripteurs :

Le placement a eu lieu auprès de 21 souscripteurs au Québec.

Description du placement :

Placement de 250 unités, chaque unité étant composée de 2 700 actions ordinaires accréditives au prix de 0,30 \$, de 800 actions ordinaires au prix de 0,25 \$ et 3 500 bons de souscription d'actions ordinaires, au prix de 1 010 \$ l'unité.

Date du placement :

Le 12 décembre 2006

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

2.5 du Règlement 45-106

2.24 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 19 décembre 2006

Société d'exploration minière Vior inc.

Souscripteur :

Le placement a eu lieu auprès d'un souscripteur au Québec.

Description du placement :

Placement de 555 556 actions ordinaires, au prix de 0,18 \$ l'action ainsi que de 277 778 bons de souscription d'actions ordinaires.

Date du placement :

Le 19 décembre 2006

Dispense(s) invoquée(s)

2.3 du Règlement 45-106

Date du dépôt :

Le 20 décembre 2006

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'Autorité.

6.6.4 Refus

Aucune information.

6.6.5 Divers

**Duke Energy Canada Exchangeco Inc.,
Duke Energy Corporation,
Spectra Energy Corp.**

Vu la demande présentée par Duke Energy Canada Exchangeco Inc. (« Exchangeco »), Duke Energy Corporation (« Duke Energy ») et Spectra Energy Corp. (« Spectra Energy ») (collectivement, les « déposants ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 1^{er} décembre 2006 (la « demande »);

vu la demande présentée conformément à l'*Avis 12-201 relatif au régime d'examen concerté des demandes de dispense* (le « régime d'examen concerté ») en vertu duquel l'autorité principale est l'Alberta Securities Commission (l'« autorité principale »);

vu les articles 96, 97 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1 (la « Loi »);

vu le *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue* (le « Règlement 51-102 »);

vu le *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs* (le « Règlement 52-109 »);

vu le *Règlement 52-110 sur le comité de vérification* (le « Règlement 52-110 »);

vu le *Règlement 58-101 sur l'information concernant les pratiques en matière de gouvernance* (le « Règlement 58-101 »);

vu la *Norme canadienne 55-102, Système électronique de déclaration des initiés (SEDI)* (la « NC 55-102 »);

vu la *Norme canadienne 14-101, Définitions* et les termes définis suivants :

« décision 2002 » : la décision n° 2002-MC-0573 en date du 26 février 2002;

« décision 2005 » : la décision n°2005-PDG-0270 en date du 24 août 2005;

vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2;

vu la délégation de pouvoirs, prononcée par le président-directeur général, sous le numéro 2006-PDG-0138;

vu la subdélégation de pouvoirs faite par Louis Morisset, surintendant aux marchés des valeurs, en date du 21 décembre 2006 en faveur de Josée Deslauriers, directrice, Direction des marchés des capitaux, laquelle est valable pour la période allant du 27 décembre 2006 au 5 janvier 2007 inclusivement;

vu la demande visant à dispenser Exchangeco, à certaines conditions, de l'application du Règlement 51-102, du Règlement 52-109, du Règlement 52-110 et du Règlement 58-101 (la « dispense des obligations d'information continue »);

vu la demande visant à dispenser les initiés d'Exchangeco, à certaines conditions, des obligations de déclarations des initiés prévues à la Loi et à la NC 55-102 (la « dispense des obligations de déclarations des initiés »);

vu la demande des déposants de révoquer la décision 2002 et la décision 2005;

(collectivement, la « dispense demandée »);

vu les représentations faites par les déposants.

En conséquence :

l'Autorité accorde la dispense demandée aux conditions suivantes :

1. conditions reliées à la dispense des obligations d'information continue :
 - a) Spectra Energy est le propriétaire véritable direct ou indirect de tous les titres avec droit de vote émis et en circulation d'Exchangeco;
 - b) Duke Energy est un émetteur inscrit auprès de la SEC qui a une catégorie de titres inscrite ou cotée sur un marché américain et qui a déposé tous les documents qu'il est tenu de déposer auprès de la SEC;
 - c) Spectra Energy est un émetteur inscrit auprès de la SEC qui a une catégorie de titres inscrite ou cotée sur un marché américain et qui a déposé tous les documents qu'il est tenu de déposer auprès de la SEC;
 - d) Exchangeco n'émet aucun titre dans le public et n'a aucun autre titre en circulation, sauf :
 - i. les actions échangeables de Duke Energy;
 - ii. les actions échangeables de Spectra Energy;

- iii. les actions privilégiées d'Exchangeco antérieurement émises;
 - iv. les titres d'emprunt émis en faveur de banques, de sociétés de prêts, de sociétés de prêts et de placement, de sociétés d'épargne, de sociétés de fiducie, de caisses d'épargne (treasury branches), de caisses de crédit ou de caisses populaires, de coopératives de services financiers, de compagnies d'assurance ou d'autres institutions financières;
 - v. des titres émis en vertu de dispense de prospectus et d'inscription prévue à l'article 2.35 du *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus et d'inscription*;
- e) Exchangeco dépose un exemplaire de tout document que Duke Energy et Spectra Energy sont tenus de déposer auprès de la SEC en vertu de la Loi de 1934, le cas échéant, en même temps ou aussi tôt que possible après que Duke Energy ou Spectra Energy les déposent auprès de la SEC;
 - f) Exchangeco envoie simultanément à tous les porteurs d'actions échangeables de Duke Energy, de la manière et dans le délai prévus par les lois américaines et aux règles de tout marché américain sur lequel les titres de Duke Energy sont inscrits ou cotés, tous les documents d'information envoyés aux porteurs d'actions ordinaires de Duke Energy;
 - g) Exchangeco envoie simultanément à tous les porteurs d'actions échangeables de Spectra Energy, de la manière et dans le délai prévus par les lois américaines et aux règles de tout marché américain sur lequel les titres de Spectra Energy sont inscrits ou cotés, tous les documents d'information envoyés aux porteurs d'actions ordinaires de Spectra Energy;
 - h) Duke Energy se conforme aux lois américaines et aux règles de tout marché américain sur lequel ses titres sont inscrits ou cotés en ce qui concerne l'information importante et publiée au Canada et dépose immédiatement tout communiqué faisant état d'un changement important dans ses affaires;
 - i) Spectra Energy se conforme aux lois américaines et aux règles de tout marché américain sur lequel ses titres sont inscrits ou cotés en ce qui concerne l'information importante et publiée au Canada et dépose immédiatement tout communiqué faisant état d'un changement important dans ses affaires;
 - j) Exchangeco publie au Canada un communiqué et dépose un avis de changement important conformément à la partie 7 du Règlement 51-102 pour tous les changements importants dans ses affaires qui ne constituent pas des changements importants dans les affaires de Duke Energy ou de Spectra Energy, le cas échéant;
 - k) Duke Energy inclut, dans tout document de sollicitation de procurations qu'elle envoie aux porteurs d'actions échangeables de Duke Energy, un énoncé clair et concis qui :
 - i. explique la raison pour laquelle les documents se rapportent uniquement à Duke Energy;
 - ii. indique que les actions échangeables sont l'équivalent économique des actions ordinaires de Duke Energy;
 - iii. décrit les droits de vote afférents aux actions échangeables;
 - l) Spectra Energy inclut, dans tout document de sollicitation de procurations qu'elle envoie aux porteurs d'actions échangeables de Spectra Energy, un énoncé clair et concis qui :
 - i. explique la raison pour laquelle les documents se rapportent uniquement à Spectra Energy;
 - ii. indique que les actions échangeables sont l'équivalent économique des actions ordinaires de Spectra Energy;

- iii. décrit les droits de vote afférents aux actions échangeables;
2. conditions reliées à la dispense des obligations de déclarations des initiés :
- a) que l'initié d'Exchangeco ne reçoive pas ou n'ait pas accès, dans le cours normal de ses activités, à de l'information sur des faits ou des changements importants concernant Duke Energy ou Spectra Energy, le cas échéant, avant la divulgation générale de ces faits ou changements importants;
 - b) que l'initié ne soit pas un initié de Duke Energy ou de Spectra Energy, le cas échéant, sinon du fait qu'il est initié à l'égard d'Exchangeco;
 - c) si l'initié est Duke Energy ou Spectra Energy, le cas échéant, que l'initié ne détienne pas d'actions échangeables de Duke Energy ou d'actions échangeables de Spectra Energy respectivement, sauf des actions échangeables de Duke Energy ou des actions échangeables de Spectra Energy acquises à la suite de l'exercice des droits d'échange contenus dans les dispositions des actions échangeables de Duke Energy et dans les dispositions des actions échangeables de Spectra Energy respectivement, et qui n'ont pas été échangées par la suite.

La présente décision remplace la décision 2002 et la décision 2005 et prendra effet à compter de la date du document de décision du régime d'examen concerté émis par l'autorité principale.

Fait à Montréal, le 28 décembre 2006.

Josée Deslauriers
Directrice des marchés des capitaux

Décision n° : 2006-SMV-0102

Date : 2006-12-28

Article(s) : L-96, L-97, L-263, R51-102, R52-109, R52-110, R58-101, NC55-102, NC14-101

Northampton Group Inc. / Fiducie de placements immobiliers successeur de Northampton Group Inc.

Dispense la Fiducie de l'application de l'article 2.1 du Règlement 44-101 afin de lui permettre d'être admissible au régime du prospectus simplifié en vertu du Règlement 44-101, pourvu que :

1. la Fiducie se conformera aux conditions prévues à l'article 2.2 et au paragraphe 2 de l'article 2.7 du Règlement 44-101;
2. le placement par voie de prospectus simplifié qu'entend effectuer la Fiducie est conditionnel à la clôture du plan d'arrangement que Northampton propose de réaliser;
3. les parts de la Fiducie soient inscrites pour être négociées à la cote d'une bourse admissible dans le cadre du prospectus simplifié.

La présente décision prendra effet à compter de la date du document de décision du régime d'examen concerté émis par l'autorité principale.